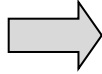


Renvoyer ce document complété, daté et signé à l'adresse indiquée ci-contre



Service public de Wallonie - Fiscalité
Direction de l'Établissement du précompte immobilier et des taxes spécifiques
Avenue Gouverneur Bovesse, 29
5100 Jambes

Mail : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be

Précompte immobilier
Demande de réduction

Ce formulaire vous permet d'introduire les demandes de réduction en matière de précompte immobilier.

Conditions à remplir au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle la réduction est demandée :

1. Demande de réduction pour « **habitation modeste** »

- Vous êtes le redevable légal du précompte immobilier, c'est-à-dire le propriétaire (ou copropriétaire), possesseur, l'usufruitier, l'emphytéote ou le superficiaire.

et - L'immeuble est votre habitation unique.

et - Vous l'occupez personnellement.

et - La somme du revenu cadastral non indexé de votre habitation et du revenu cadastral de l'ensemble de vos autres biens immobiliers situés en Belgique ne peut pas dépasser **745 euros**.

2. Demande de réduction pour « **grand invalide de guerre** » ou « **personne handicapée** »

- Vous êtes le redevable légal ou l'occupant de l'habitation.

et - Vous êtes reconnu « grand invalide de guerre » ou « personne handicapée »*.

3. Demande de réduction pour « **charge du ménage** »

- Vous êtes le redevable légal ou l'occupant de l'habitation.

et - Le ménage de l'occupant compte au moins deux enfants en vie ou une personne handicapée* (l'invalidité doit être d'au moins 66%).

ou - Votre ménage compte une autre personne à charge du ménage faisant partie de sa famille ou de la famille de son conjoint, cohabitant légal ou de fait (par exemple, un parent âgé).

Remarque : Les conditions d'octroi de la réduction « charge du ménage » et « personne handicapée » seront vérifiées sur base de données mises à notre disposition par le SPF Finances et la BCSS.

Cochez la case adéquate et complétez les pages renseignées

Vous souhaitez demander :

- une réduction pour **habitation modeste** : complétez les pages 1, 2, 3, 4, 5 et 6
- une réduction pour « **personne handicapée** », « **grand invalide de guerre** » ou « **charge du ménage** » : complétez les pages 1, 2, 3, 7 et 8
- les deux réductions** : complétez toutes les pages

Demande de réduction du précompte immobilier
A. Renseignements généraux

1. Coordonnées du demandeur

1.1. Identification

Nom : Prénom :

N° de registre national (*il se trouve au verso de la carte d'identité*) : -

Le cas échéant, indiquez l'identité de votre partenaire (conjoint, cohabitant légal ou cohabitant de fait).

Nom : Prénom :

N° de registre national (*il se trouve au verso de la carte d'identité*) : -

1.2. Contact

Téléphone (de préférence GSM) : /

Adresse mail :

2. Coordonnées de l'habitation pour laquelle la réduction est demandée

2.1. Adresse

Rue : N° : Bte :

Code postal : Localité :

Le cas échéant, précisez l'étage ou la partie d'étage occupé(e) :

2.2. Références cadastrales

Numéro de division cadastrale :

N° d'identification de la parcelle (ou à défaut le n° d'article de la matrice cadastrale) :

Date d'occupation du bien : / /

3. Périodes imposables

La demande de réduction concerne la ou les année(s) suivante(s) :

Année en cours	2 0
Année en cours -1	2 0
Année en cours -2	2 0
Année en cours -3	2 0
Année en cours -4	2 0

Note : vous pouvez introduire une demande de réduction du précompte immobilier au maximum pour cinq périodes imposables (en ce compris l'année en cours). Les conditions d'octroi de la réduction seront alors vérifiées pour chaque période.

4. Affectation du bien

Cette habitation est affectée partiellement ou totalement à des fins professionnelles : OUI
 NON

Si la réponse est oui, précisez la partie occupée à des fins professionnelles (en % ou en nombre de m² sur le nombre total de m² de l'habitation) :

5. Qualité du demandeur

Êtes-vous le redevable légal du précompte immobilier (propriétaire, possesseur, usufruitier, superficiaire ou emphytéote) ?

- Oui
- Non (vous êtes par exemple le locataire)

Si la réponse est oui, au profit de qui demandez-vous des réductions au précompte immobilier ?

- pour vous-même
- au profit d'une autre personne qui vit dans l'habitation (par exemple : un locataire).

Le cas échéant, indiquez l'identité de la ou les personne(s) occupant le bien :

Nom : Prénom :

N° de registre national (si connu) ou n° de téléphone :

Si la réponse est non (vous êtes par exemple le locataire), précisez l'identité et l'adresse du propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse : Rue : N° : Bt :

Code postal : Localité :

N° de registre national (si connu) ou n° de téléphone :

ou s'il s'agit d'une société :

Dénomination de la société :

Adresse : Rue : N° : Bt :

Code postal : Localité :

N° BCE ou n° de téléphone :

Demande de réduction du précompte immobilier

B. Habitation modeste

Les conditions doivent être remplies **au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle la réduction est demandée**. Les conditions sont expliquées en 1^{ère} page du formulaire et consultables sur notre site www.wallonie.be – rubrique « Fiscalité ».

1. Déclaration concernant l'habitation modeste

Répondez aux questions posées ci-après en fonction de la situation telle qu'elle existait au 1^{er} janvier de l'année à partir de laquelle vous faites la demande.

- Occupez-vous personnellement cette habitation ? Oui
 Non

Si oui, depuis quelle date ? / /

- Possédez-vous (en Belgique ou à l'étranger) un ou plusieurs autres immeubles affectés, au moins partiellement, à l'habitation ? Oui
 Non

Si vous avez répondu « oui » à la question ci-dessus, cochez la ou les case(s) qui correspond(ent) à votre situation :

<input type="checkbox"/> Vos autres immeubles affectés à l'habitation ont été cédés ou le seront au plus tard le 31 décembre de l'année en cours <p style="margin-left: 20px;">→ Veuillez joindre tout document attestant la cession de l'immeuble concerné Si cette cession a lieu après le dépôt de ce formulaire et avant le 31 décembre de l'année en cours, veuillez nous adresser une copie de l'acte de cession dès que celui-ci sera en votre possession.</p>
<input type="checkbox"/> Vous n'avez pas occupé vos autres immeubles affectés à l'habitation en raison d'entraves légales ou contractuelles depuis le 1 ^{er} janvier de l'année en cours. Par exemple : cette habitation a été reconnue comme étant un logement non améliorable par arrêté du bourgmestre de votre commune. <p style="margin-left: 20px;">→ Veuillez joindre une copie de tous les documents de nature à expliquer votre situation Par exemple : une copie de l'arrêté du bourgmestre de votre commune reconnaissant que ce logement est dans un état non améliorable.</p>
<input type="checkbox"/> Vous n'avez pas occupé vos autres immeubles affectés à l'habitation, en date du 1 ^{er} janvier de l'année en cours, en raison de travaux de construction ou de rénovation. <p style="margin-left: 20px;">→ Veuillez joindre une copie de tous les documents de nature à expliquer votre situation. Par exemple : des copies de factures, des copies de devis relatifs aux travaux en cours.</p>
<input type="checkbox"/> Ce n'est qu'en qualité de nu-propiétaire que vous possédez d'autre(s) immeuble(s) affecté(s) à l'habitation.
<input type="checkbox"/> Aucun des cas décrits ci-dessus

2. Majoration éventuelle de la réduction pour l'habitation modeste

La nouvelle construction ou l'achat à l'état neuf d'une habitation n'ayant bénéficié d'aucune prime à la construction ou à l'achat du Service Public de Wallonie (SPW) peut bénéficier d'une réduction de 50%.

Respectez-vous les conditions pour bénéficier d'une réduction de 50% ?

- Oui, mon habitation est une nouvelle construction ou un achat à l'état neuf et n'a bénéficié d'aucune prime à la construction ou à l'achat de la part du SPW-Logement.
- Non

Si la réponse est oui :

- Veuillez préciser la date de première occupation du bien : / /
- Veuillez joindre à ce formulaire **l'attestation de l'Antenne Mutation de l'AGDP du SPF Finances**
Cette attestation, à faire compléter par les services compétents, est disponible sur notre site www.wallonie.be .

Je certifie sur l'honneur avoir répondu en toute sincérité et de manière complète aux questions posées dans le présent formulaire et je m'engage à communiquer tout changement relatif à ma situation susceptible d'avoir une incidence sur l'octroi des réductions que j'ai sollicitées.

Date :

Signature :

Demande de réduction du précompte immobilier
C. Charge du ménage - Personne handicapée - Grand invalide de guerre

Les conditions doivent être remplies **au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle la réduction est demandée**.
 Les conditions sont expliquées en 1^{ère} page du formulaire et consultables sur notre site www.wallonie.be –
 rubrique « Fiscalité ».

Membres du ménage (conjoint, cohabitant légal ou cohabitant de fait)				
Nom	Prénom	Numéro national	Personne handicapée ¹	Grand invalide de guerre ²
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

1. Si la case « Oui » est cochée : joindre l'attestation de reconnaissance du handicap (l'attestation doit stipuler une invalidité d'au moins 66% ou 9 points et le handicap doit être survenu et constaté avant l'âge de 65 ans).
2. Si la case « Oui » est cochée : joindre l'attestation de l'administration des Pensions (l'attestation doit stipuler une invalidité d'au moins 100%).

Enfants en vie qui font ou ont fait partie du ménage						
Nom	Prénom	Numéro national	Enfant handicapé ³	A charge du ménage au 1 ^{er} janvier de la ou les année(s) concernée(s) par la demande	Enfant en garde alternée ⁴	Rente alimentaire déduite fiscalement pour l'enfant
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Si votre ménage compte plus de six enfants, veuillez joindre à votre formulaire une liste reprenant tous les enfants et mentionnant pour chacun les informations demandées ci-dessus.

3. Si la case « Oui » est cochée : joindre l'attestation de reconnaissance du handicap (l'invalidité doit être d'au **moins 4 points dans le pilier 1**).
4. Si la case « Oui » est cochée : joindre la preuve de l'hébergement égalitaire (soit une convention enregistrée ou homologuée par un juge, soit une décision judiciaire prononcée, soit un acte de médiation émanant d'un médiateur agréé)

Autre(s) personne(s) à charge du ménage				
Nom	Prénom	Numéro national	Personne handicapée ⁵	Lien de parenté
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

5. Si la case « Oui » est cochée : joindre l'attestation de reconnaissance du handicap (l'invalidité doit être d'au moins 66% ou 9 points).

Je certifie sur l'honneur avoir répondu en toute sincérité et de manière complète aux questions posées dans le présent formulaire et je m'engage à communiquer tout changement relatif à ma situation susceptible d'avoir une incidence sur l'octroi des réductions que j'ai sollicitées.

Date: / /

Signature:

Si vous introduisez une demande de réduction en tant que locataire du bien, nous vous informons que vos données à caractère personnel seront transmises pour suivi de la demande auprès du propriétaire.